



Réf. Farde e-Assemblées : 2410458

TRADUCTION**N° OJ : 72****Projet d'Arrêté - Conseil du 28/06/2021****Objet :** "Appel à initiatives citoyennes et innovantes 2021".- Asbl "De Markten".- Subside : 3.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu l'adoption par le Conseil communal, en sa séance du 15/03/21 n°148 du règlement « Appel à initiatives citoyennes et innovantes : Faire Bruxelles Samen » dans sa nouvelle version pour l'année 2021;

Vu les sommes prévues à l'article 10491/33202 du budget ordinaire 2021;

Considérant que De Markten asbl a répondu positivement à l'appel à initiatives visant à promouvoir les initiatives citoyennes, innovantes, inclusives et collectives;

Considérant que le jury a analysé la demande en fonction des critères de nouveauté, d'ouverture, d'inclusion et de participation fixés par le règlement ;

Considérant que le projet « VazzY » est un projet poursuivant des objectifs de rencontre, de dialogue et de solidarité sous forme novatrice par le biais d'une installation mobile, durable et d'inspiration artistique invitant les passants et les usagers à une réflexion non-verbale sur les suites de la crise sanitaire actuelle;

Considérant que l'initiative « VazzY » correspond à l'esprit de l'appel à initiatives.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : Octroyer un subside de 3.000,00 EUR à De Markten asbl, Vieux Marché aux Grains, 5 à 1000 Bruxelles, en soutien au projet citoyen de "VazzY", à l'article 10491/33202 du budget ordinaire 2021.

Annexes :